

# Extrait du registre aux délibérations

du Conseil Communal de HESPERANGE

Séance publique : 11 juillet 2008

Date de l'annonce publique : 4 juillet 2008

Date de la convocation des conseillers : 4 juillet 2008

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Commune de  
**HESPERANGE**

-----

Point de l'ordre du jour

no 7

## **OBJET :**

Approbation d'un règlement-taxe  
relatif à la location du  
« Spullweenchen »

Présents : MM. Mmes Gantenbein, bourgmestre  
Lies, échevin  
Adehm, Eicher, Hoffmann, Manderscheid, Staudt, Theis,  
Zeimes, conseillers  
Mertes, secrétaire

Excusés : MM. Mme Altmann, Thull, échevins  
Krieps, Schadeck, Spirinelli, Tex, conseillers

## **Le Conseil Communal,**

Vu les articles 99,102 et 107 de la Constitution ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Revu sa décision du 7 novembre 1994 fixant la taxe d'utilisation du  
« Spullweenchen », approuvée par Monsieur le Ministre de l'Intérieur  
en date du 5 décembre 1994 ;

Revu sa décision du 20 décembre 2004 portant adaptation du tarif  
concernant la location du « Spullweenchen », approuvée par Monsieur  
le Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire en date du  
14 janvier 2005 ;

Considérant qu'il y a lieu d'adapter les taxes d'utilisation du  
« Spullweenchen » ;

Vu les propositions présentées par le collège des bourgmestre et  
échevins ;

Après en avoir délibéré conformément à la loi et à l'unanimité des voix  
décide

de fixer avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2009 les taxes de location du  
« Spullweenchen » comme suit :

## Clubs et associations ayant leur siège social dans la Commune de Hesperange :

Tarif de base Spullweenchen : **100.- €** par manifestation

Location de matériel : gratuit

Transport aller : gratuit

Transport retour : gratuit

Clubs et associations n'ayant pas leur siège social dans la Commune de Hesperange :

Tarif de base Spullweenchen :	<b>100.- €</b> par manifestation
Location de matériel :	<b>3.- €</b> par bac (48 pièces comprises) (Assiettes plates, assiettes creuses, assiettes dessert, tasses, soucoupes fourchettes, couteaux, cuillères)
	<b>3.- €</b> par bac (Verres limo-longdrink, verres à vin – ballon)
	<b>3.- €</b> par bac (Verres à bière, verres flûtes champagne, verres à vin 10 cl)
Transport aller :	<b>20.- €</b>
Transport retour :	<b>20.- €</b>

Sociétés avec but lucratif ayant leur siège social dans la Commune de Hesperange :

Tarif de base Spullweenchen :	<b>200.- €</b> par manifestation
Location de matériel :	<b>3.- €</b> par bac (48 pièces comprises) (Assiettes plates, assiettes creuses, assiettes dessert, tasses, soucoupes fourchettes, couteaux, cuillères)
	<b>3.- €</b> par bac (Verres limo-longdrink, verres à vin – ballon)
	<b>3.- €</b> par bac (Verres à bière, verres flûtes champagne, verres à vin 10 cl)
Transport aller :	<b>20.- €</b>
Transport retour :	<b>20.- €</b>

Sociétés avec but lucratif n'ayant pas leur siège social dans la Commune de Hesperange:

Tarif de base Spullweenchen :	<b>200.- €</b> par manifestation
Location de matériel :	<b>3.- €</b> par bac (48 pièces comprises) (Assiettes plates, assiettes creuses, assiettes dessert, tasses, soucoupes fourchettes, couteaux, cuillères)
	<b>3.- €</b> par bac (Verres limo-longdrink, verres à vin – ballon)
	<b>3.- €</b> par bac (Verres à bière, verres flûtes champagne, verres à vin 10 cl)
Transport aller :	<b>20.- €</b>
Transport retour :	<b>20.- €;</b>

Et prie Monsieur le Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire de bien vouloir approuver la présente délibération.

En séance à Hesperange. Date qu'en tête.